

JEUNESSE
ACCOMPAGNEMENT
EMPLOI
ORIENTATION
FORMATION
PROJET

Rapport
d'activité
2023



Éditorial	5-6
L'année 2023 en chiffres	7-9
Les jeunes de nos villes	10-12
L'emploi	13-20
L'activité du service emploi	
Les offres et les entreprises	
Les recrutements collectifs	
L'insertion	
Notre partenariat avec France Travail	
Les actions partenariales avec les villes	21-22
La formation, l'orientation	23-24
Les entrées en formation	
L'obligation de formation	
Le Parcours d'Orientation Professionnelle	
Les dispositifs	25-31
Le PACEA, le PIAL, le PRIJ	
La Mission Locale au service des jeunes issus de l'immigration, bénéficiaires de la protection internationale	
Le CEJ	
La mobilité européenne et internationale	
L'accompagnement social	32-38
Le logement des jeunes	
Les aides financières	
Les jeunes sous main de justice	
La santé, le handicap	
La vie de l'association	39-44
La démarche de labellisation	
Le projet déménagement de la Mission Locale	
France Travail et la Mission Locale au sein du Réseau pour l'emploi	
Les éléments financiers	
L'équipe, la gouvernance	

Glossaire

APL : Aide Personnalisée au Logement
ARML : Association Régionale des Missions Locales
ASE : Aide Sociale à l'Enfance
CDI : Contrat à Durée Indéterminée
CDD : Contrat à Durée Déterminée
CEJ : Contrat d'Engagement Jeune
CFA : Centre de Formation d'apprentis
CHRS : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
CIO : Centre d'Information et d'Orientation
CLLAJ : Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes
CMP : Centre Médico-Psychologique
CPIP : Conseiller Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
CPO : Convention Pluriannuelle d'Objectifs
E2C : École de la 2 ^{ème} Chance
EPT 12 : Établissement Public Territorial 12
FJT : Foyer de Jeunes Travailleurs
FSE : Fonds Social Européen
MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées
NEET : Ni en emploi, ni en formation, ni en étude
PACEA : Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie
PIAL : Parcours d'Intégration par l'Acquisition de la Langue
PEC : Parcours Emploi Compétences
PIC : Plan d'Investissement dans les Compétences
POEI : Préparation Opérationnelle à l'Emploi individuelle
PPAE : Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi
PIJ : Point Information Jeunesse
PJJ : Protection Judiciaire de la Jeunesse
PMSMP : Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel
PSAD : Plateforme de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs
POP : Parcours d'Orientation Professionnelle
PVT : Programme Vacances Travail
QPA : Quartier pour Peines Aménagées
QPV : Quartiers Prioritaires de la Ville
QSL : Quartiers de Semi-Liberté
RH : Ressources Humaines
SIAO : Service Intégré de l'accueil et de l'Orientation
SIEI : Système Interministériel d'Échanges d'Informations
SPIP : Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
UEMO : Unité Éducative de Milieu Ouvert





Ulysse LESAFRE

Président de la Mission Locale INNOVAM
Conseiller Municipal - Ville d'Arcueil

L'équipe de la Mission Locale s'est pleinement mobilisée au quotidien pour répondre aux besoins des jeunes grâce à une offre de service diversifiée, et ce dans un contexte d'augmentation de la précarité

Nous avons accueilli cette année, **1073 jeunes nouveaux** et accompagné **2228 jeunes** dans leurs démarches sociales et professionnelles.

55% sont en situation, avec une augmentation de l'accès à l'emploi.

Si, davantage de jeunes ont suivi une formation en 2023, force est de constater la perte de reconnaissance par le Conseil Régional d'Île de France de 40 ans d'expérience des Missions Locales avec une expertise reconnue, fondée sur l'approche globale de l'accompagnement des jeunes.

Les modifications des modalités de financement en 2023, sans concertation, entraînent une baisse notoire, sans précédent de plus de 55% pour la Mission Locale.

Notre équilibre financier sera très impacté, remettant en cause notre action, notre quête de sens dans nos missions auprès des jeunes et affectera de fait, leur accompagnement.

Une année dense, pour une équipe riche de sa mobilisation pour les jeunes, sa capacité à renouveler sans cesse son offre de service diversifiée pour répondre aux besoins des jeunes particulièrement dans le déploiement du Contrat d'Engagement Jeunes :

La Mission Locale INNOVAM a contractualisé avec **350 jeunes**, augmentant ainsi nos objectifs de **25%**.

L'année 2023, c'est aussi le projet de relogement, tant attendu de la Mission Locale avec le soutien des maires du territoire, et de Grand Orly Seine Bièvre que je remercie vivement pour leur engagement, pour la Mission Locale et les jeunes.

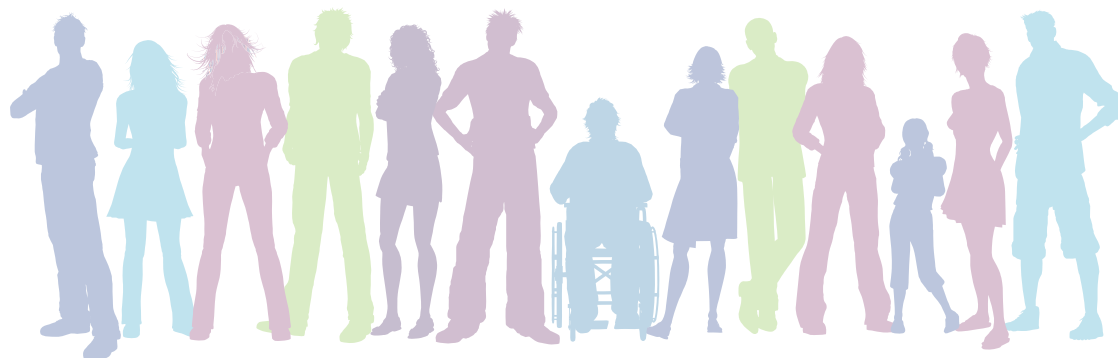
D'autres défis ont été amorcés en 2023, tel l'engagement de la Mission Locale dans une démarche de labellisation : des travaux importants pour garantir et valoriser les spécificités de notre Mission Locale, son offre de service, sa qualité de service rendu aux jeunes du territoire.

Nous avons également entamé une réflexion avec les services des villes, pour un meilleur ancrage territorial au sein des quartiers, dans une dimension d'« aller vers » les jeunes non connus de la Mission Locale et de construire avec les partenaires des actions.

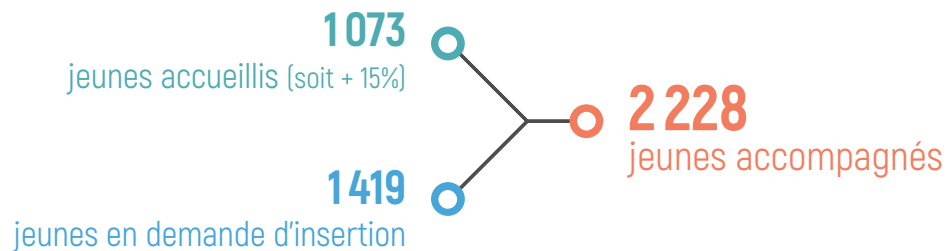
Nous travaillons également à la participation des jeunes, à la mise en place d'une coopération pour créer des interactions sociales, afin de favoriser la place des jeunes dans la vie sociale, citoyenne et économique du territoire.

Enfin, une fin d'année qui voit se renforcer notre partenariat avec France Travail dans le cadre du projet de loi pour le plein emploi afin d'améliorer l'accompagnement des demandeurs d'emploi, avec la création du réseau pour l'emploi, réunissant France Travail, l'État, les collectivités locales, la Mission Locale et Cap emploi.

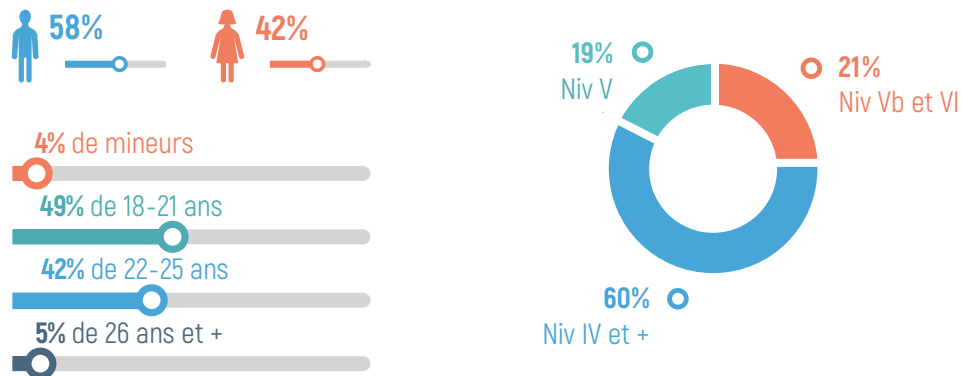
Je remercie chaleureusement les professionnels de la Mission Locale INNOVAM, l'ensemble des partenaires, associatifs, institutionnels, les financeurs qui participent à l'accompagnement des jeunes du territoire.



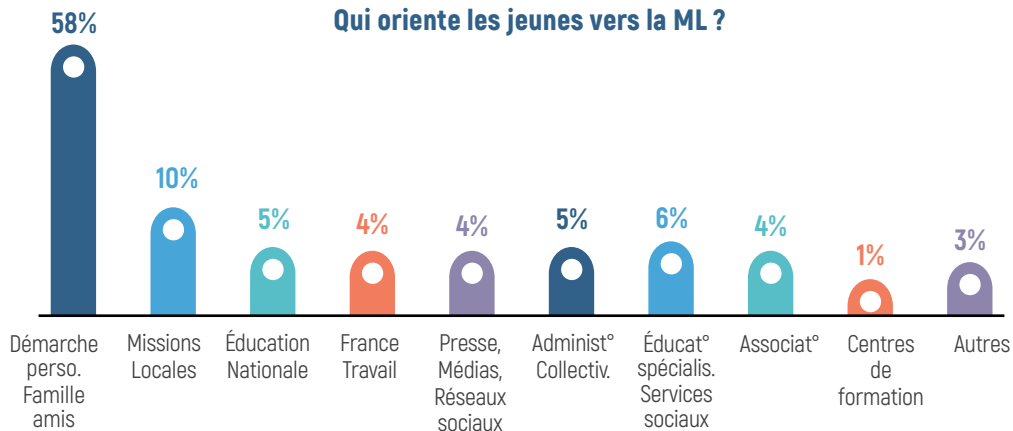
L'ANNÉE 2023 EN CHIFFRES



Typologie des jeunes accompagnés

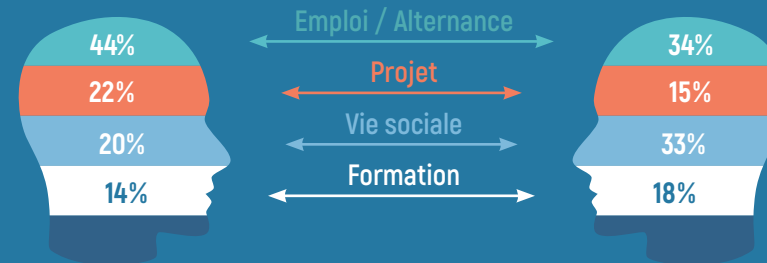


Qui oriente les jeunes vers la ML ?

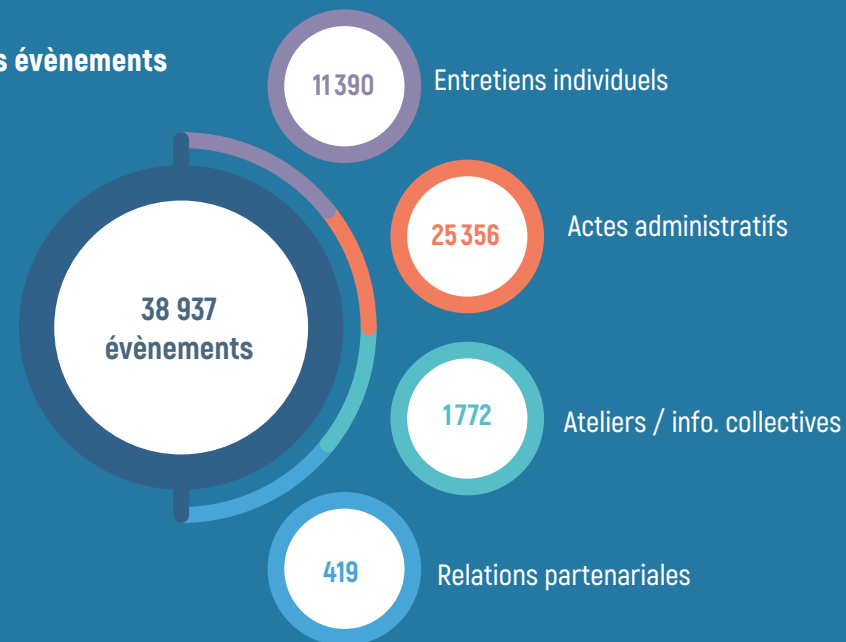


La demande des jeunes accueillis

Les propositions faites aux jeunes



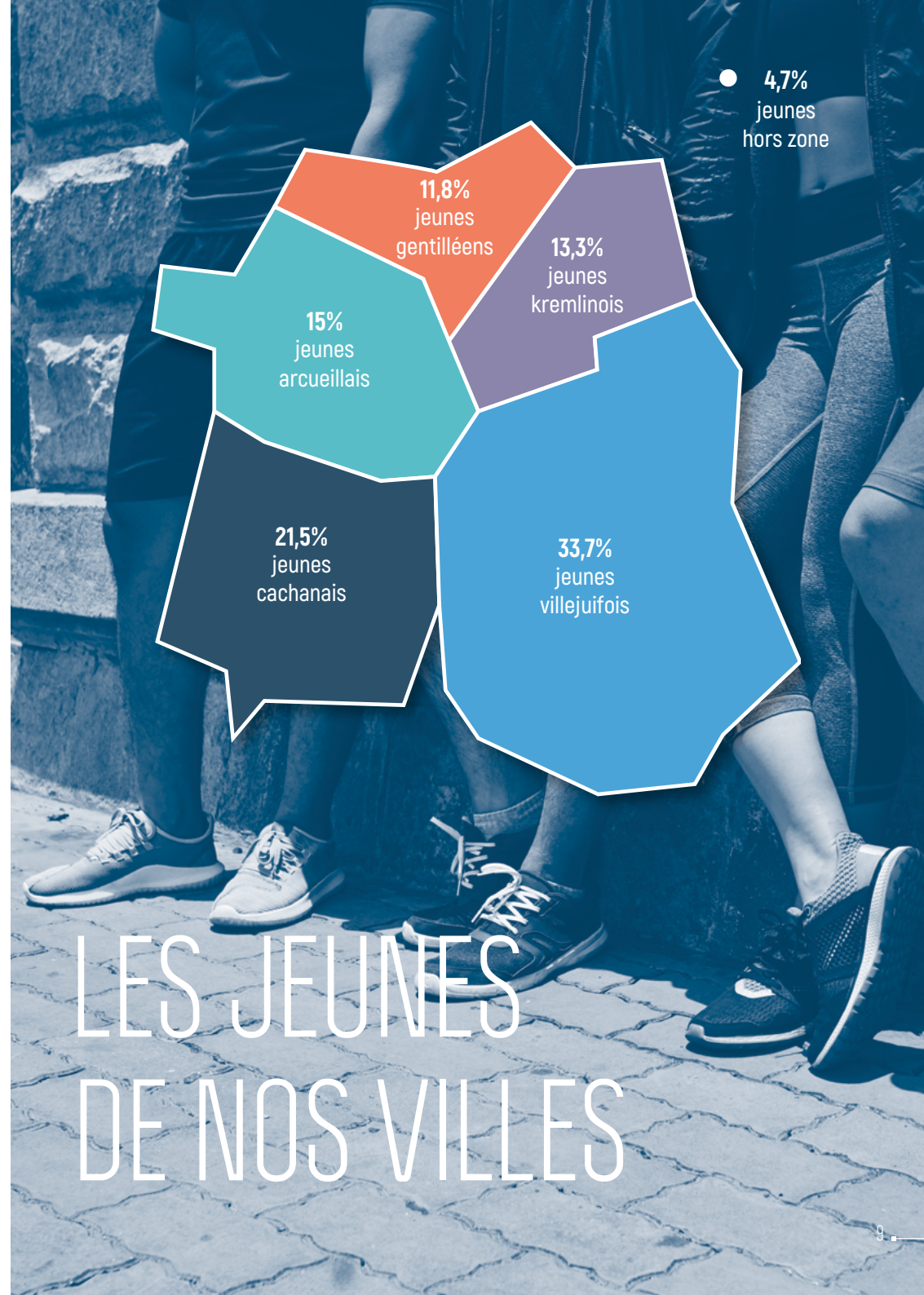
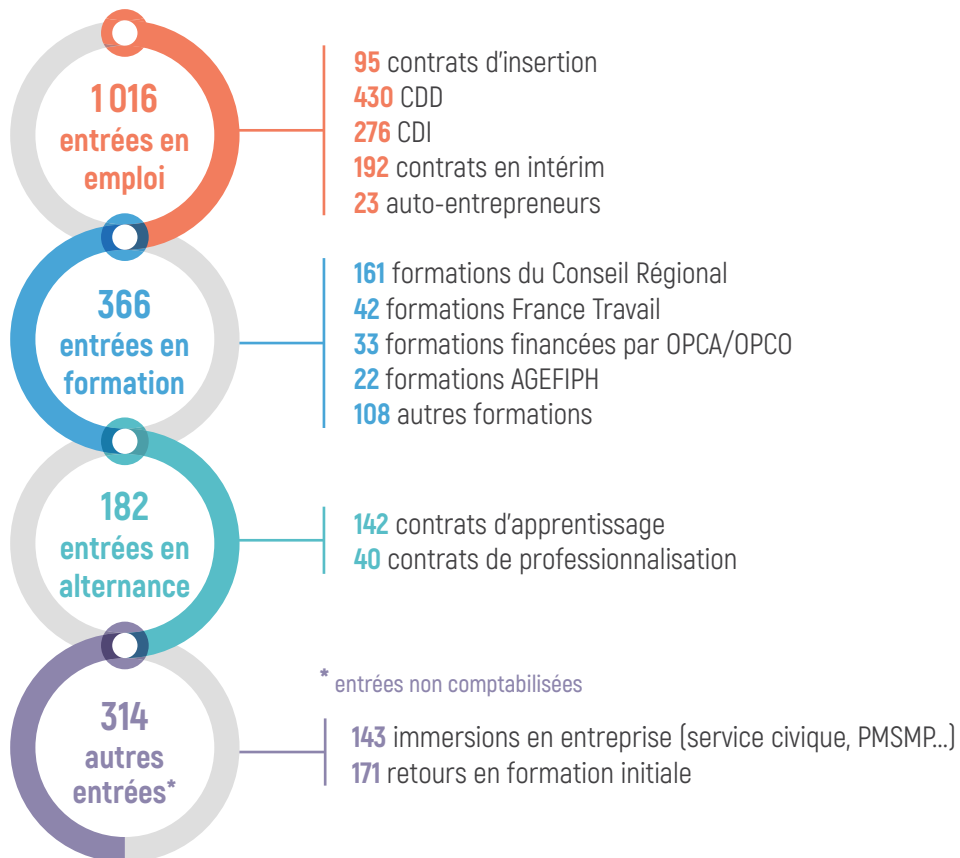
Les évènements



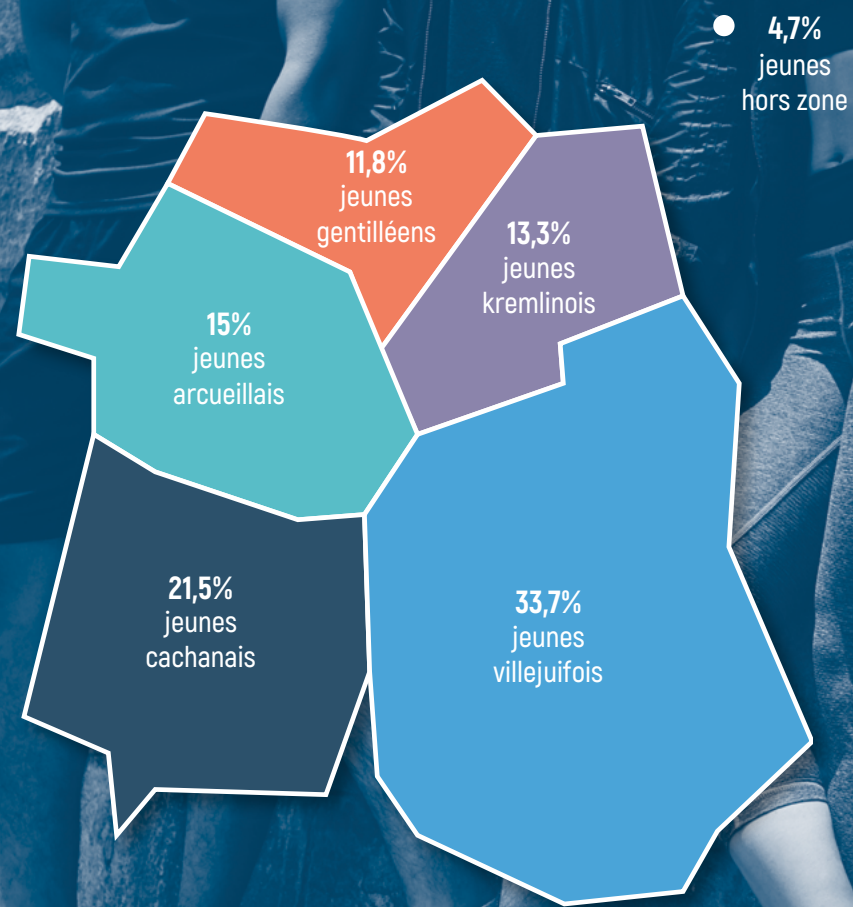
L'ANNÉE 2023 EN CHIFFRES

L'ANNÉE 2023 EN CHIFFRES

i **55%** des jeunes accompagnés ont accédé à une situation
soit 1564 entrées en situation pour 1230 jeunes



LES JEUNES DE NOS VILLES



LES JEUNES DE NOS VILLES

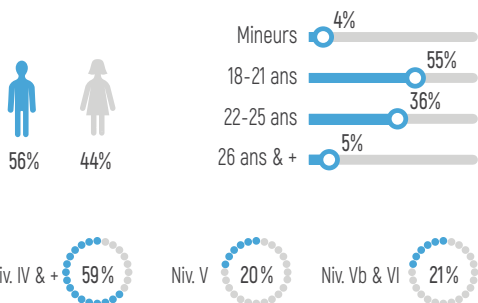
i

Les jeunes domiciliés à Arcueil, Cachan, Gentilly et Villejuif sud, sont accueillis au siège à Cachan,

Les jeunes domiciliés au Kremlin-Bicêtre et Villejuif nord sont accueillis en notre antenne au Kremlin Bicêtre.

Arcueil

162 jeunes accueillis
333 jeunes accompagnés

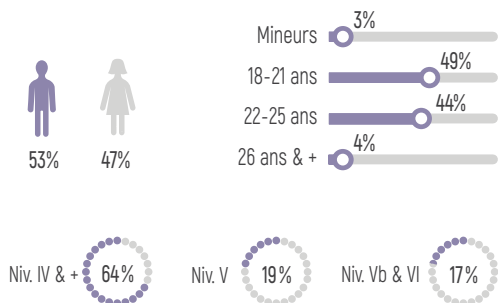


53,7% des jeunes sont entrés en situation



Cachan

233 jeunes accueillis
480 jeunes accompagnés

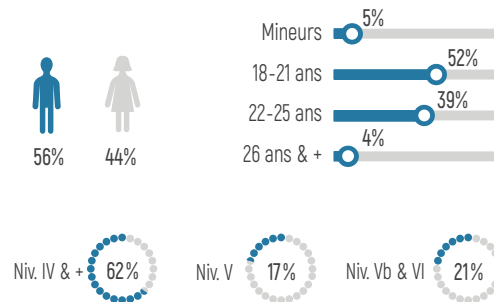


56,4% des jeunes sont entrés en situation



Gentilly

117 jeunes accueillis
264 jeunes accompagnés

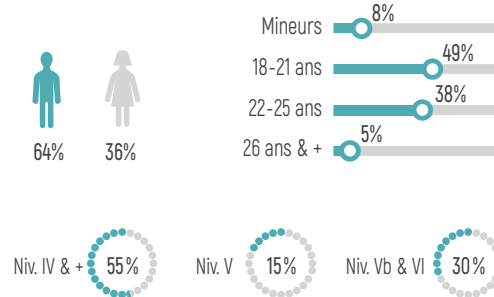


54,5% des jeunes sont entrés en situation

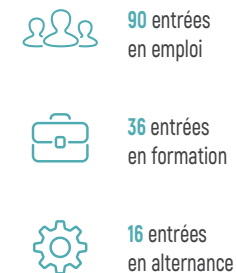


Kremlin-Bicêtre

158 jeunes accueillis
298 jeunes accompagnés

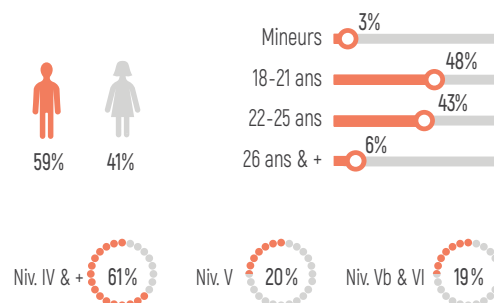


39,5% des jeunes sont entrés en situation



Villejuif

379 jeunes accueillis
753 jeunes accompagnés

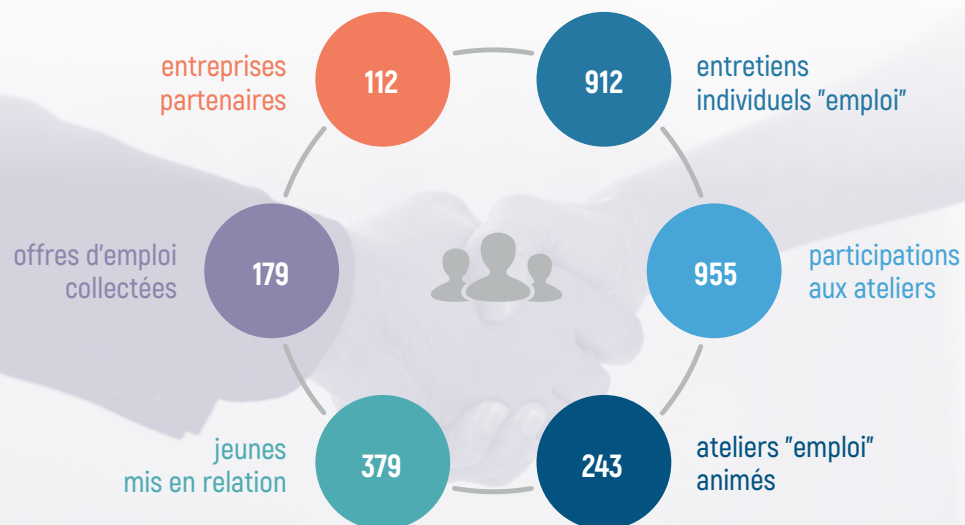


54,7% des jeunes sont entrés en situation



L'EMPLOI

► L'activité du Service Emploi



► Les offres et les entreprises

Les offres gérées par le Service Emploi de la Mission Locale correspondent à un service négocié avec nos entreprises partenaires. Le but étant de construire une relation privilégiée basée sur une relation de confiance et un échange constructif, une relation "gagnant gagnant".

Nous sélectionnons au mieux les profils et évitons de mettre les jeunes trop en concurrence avec en moyenne 2 candidatures pour une offre. Cette approche nous permet de finaliser par un recrutement, 70% des offres que nous traitons.



- **112 entreprises ont fait appel à la Mission Locale pour nous confier 179 offres d'emploi**
- **379 jeunes ont été mis en relation sur ces 179 offres**
- **126 mises en relation ont abouti à un recrutement**
- **80% de ces recrutements sont en CDD**

► Les offres d'emploi par secteur d'activité

Services à la personne et à la collectivité	35
Support à l'entreprise	30
Transport et logistique	29
Commerce, vente et grande distribution	28
Hôtellerie-restauration, tourisme, loisirs et animation	25
Construction, BTP	23
Santé	4
Banque, assurances, immobilier	2
Installation et maintenance	2
Industrie	2
Agriculture, pêche, espaces verts, soins aux animaux	1
Communication, média et multimédia	1

► Les recrutements collectifs

15 recrutements collectifs ont été organisés à la Mission Locale en 2023.

107 jeunes ont pu y participer dans des secteurs d'activités variés



Information collective sur les Métiers de la Sécurité avec CFPS

- Métiers des travaux publics avec ATV
- Métiers du nettoyage avec PULITA
- Métiers du transport de voyageurs avec la RATP
- Métiers des travaux publics avec l'EPT 12
- Métiers de la sécurité privée avec CFPS Gentilly
- EITI l'Accélérateur avec StaffMe
- Métiers de l'aide aux personnes avec Bien vieillir
- Métiers de la sécurité privée avec AFC Ivry
- Métiers de la logistique et préparation de commandes avec Mistertemp'
- Métiers de la sécurité privée avec Securitas



L'EMPLOI

▶ La période de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP)

La période de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP) ou immersion professionnelle permet à des jeunes de confirmer leur choix de projet professionnel ou d'initier une démarche de recrutement pour accéder à un emploi, grâce à une période d'observation et de pratique d'activités en entreprise.

Créée par la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, la période de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP) est une période d'immersion en entreprise pouvant aller jusqu'à un mois, renouvelable une fois.

La PMSMP est ouverte à toute personne faisant l'objet d'un accompagnement social et/ou professionnel.

L'immersion professionnelle doit répondre à l'un des trois objectifs suivants :

- **Découvrir un métier ou un secteur d'activité** lorsque le demandeur d'emploi souhaite s'inscrire dans un autre projet professionnel ;
- **Confirmer un projet professionnel** dès lors que le demandeur d'emploi a besoin de vérifier son projet et ses capacités à exercer ce métier avec ou sans besoin de formation ;
- **Initier une démarche de recrutement** pour accéder à un emploi durable.



112 jeunes ont bénéficié d'une PMSMP avec la Mission Locale et notre réseau d'entreprises partenaires.



L'INSERTION

▶ La plateforme de l'inclusion

Cette plateforme facilite l'orientation et l'embauche de personnes en parcours d'insertion. Elle met à disposition un guichet numérique unique pour l'ensemble des parties prenantes : des candidats aux recruteurs, en passant par les prescripteurs et l'ensemble des employeurs solidaires. Jusqu'à présent, les délais entre l'orientation d'une personne et le début de son contrat étaient importants. L'objectif de cette plateforme est à la fois de fluidifier et de diminuer ce temps, notamment en réduisant la charge administrative de tous les acteurs.

Aujourd'hui, les employeurs solidaires ont la possibilité de diffuser leurs offres d'emploi. Ainsi, toutes ces offres d'emploi sont sur un même site. Cet outil permet donc de simplifier, de coordonner et par conséquent, d'accélérer les démarches de retour à l'emploi.



En 2023, 305 prescriptions ont été réalisées par la Mission Locale sur cette plateforme (+28%) avec 53 recrutements.

Ces recrutements ont lieu principalement dans le BTP (Pro Emploi, Humando, SBC insertion), la logistique (les Restos du cœur), la restauration (Le Baobab), les ressourceries (La mine), la gestion et la revalorisation des déchets (Janus et Ares).

▶ Les Contrats aidés

36 contrats aidés ont été mis en œuvre par la Mission Locale en 2023, (chiffre stable par rapport à 2022).

- 45% sur le secteur non marchand
- 55% sur le secteur marchand
- 25% en CDI

	Dont CDD	Dont CDI
CAE	14	2
CIE	13	7
Total	27	9

PARIS 2024



Les JO, Les métiers de la sécurité

Dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 et pour assurer le succès de cet événement historique et garantir la sécurité de tous les participants et spectateurs, de nombreux postes d'agents de sécurité sont à pourvoir. La préfecture d'Île de France a progressivement défini les besoins de 10 000 à 20 000 embauches alors qu'il existe une pénurie de personnel dans le secteur, certains annonçant même 25 000 recrutements nécessaires.

Pour répondre à ce besoin en personnel, le Ministère de l'Intérieur et France Travail ont mis en place une formation allégée **Agent de sécurité JO 2024 : "Le CQP PSGE" (certificat de qualification professionnelle pour participer à la sécurité des grands événements)**.

Cette formation d'une durée 106 heures (3 semaines) est gratuite pour les demandeurs d'emploi et les étudiants car entièrement financée par le gouvernement. En plus de cela, les participants recevront une rémunération pendant toute la durée de la formation assortie d'une prime de 1 000 € sous conditions. Une fois la formation validée, une carte professionnelle d'agent de sécurité événementielle valable 5 ans est délivrée.

Le jeune peut être recruté par une entreprise de sécurité privée qui travaillera pour l'évènement de l'été 2024 ou pour tout autre événement rassemblant plus de 300 personnes.

Leurs missions :

- le filtrage,
- les inspections visuelles de bagages,
- les palpations,
- la gestion des foules,
- la prévention des conflits,
- la gestion des situations d'urgence.

Pour répondre à cet enjeu majeur, le réseau des Missions Locales a fortement été mobilisé dès le mois d'avril 2023, avec dans le Val de Marne, une réunion en préfecture regroupant le service public de l'emploi et les acteurs de la sécurité. Nous nous sommes donc mobilisés dès le printemps 2023 afin d'informer le plus largement possible les jeunes de notre territoire de ces opportunités de recrutement avec 2 approches différentes mais complémentaires :

- Mettre en avant ce secteur d'activité, une opportunité de carrière intéressante et un projet à long terme en proposant la formation complète de 182 heures, qui offre le Titre à finalité professionnelle d'agent de sécurité APR ;
- Présenter cette opportunité comme un

recrutement rapide et l'envisager plus comme une activité complémentaire en proposant le Certificat de Qualification Professionnelle Prévention et Sécurité (PSGE) de 106 heures.

Pour ce faire, et afin de garder le jeune au centre de notre démarche nous avons choisi de travailler avec des centres de formation de notre territoire ou proche de notre territoire :

- Le CPFS à Gentilly, partenaire de longue date de la Mission Locale,
- Le centre de Formation AFC à Ivry sur Seine,
- Sécuritas, situé à Issy les Moulineaux mais qui opère dans toute l'Île de France.

Et sur **3 modalités d'accès différentes : l'alternance, la POEC et l'offre de formation régionale.**

Outre le fait que le secteur de la sécurité attire peu de candidats, l'accès à cette activité est réglementé par le CNAPS (Ministère de l'intérieur) qui délivre une autorisation préalable d'entrée en formation et la carte professionnelle. Malgré la bienveillance annoncée par les services de l'État, de nombreux jeunes se sont vu refuser leur demande d'entrée en formation. Avant de débiter les orientations des jeunes vers ce secteur réglementé, nous avons décidé de faire intervenir un professionnel du secteur,

partenaire de longue date de la Mission Locale, pour informer et former les conseillers aux spécificités et aux enjeux des métiers de la sécurité.



Nous avons réalisé 5 informations collectives en 2023

En 7 mois nous avons :
- mobilisé et informé 136 jeunes
- réalisé 20 entrées en formation
- réalisé 13 entrées en emploi



Le parrainage

Le parrainage permet à des jeunes d'être accompagnés dans leur parcours d'accès à l'emploi, par une personne intervenant bénévolement et qui partage son expérience de l'entreprise, du monde du travail ainsi que de son réseau.

La mise en relation entre les bénévoles et le/la futur(e) filleul(e) est toujours étudiée en fonction des besoins et des objectifs des jeunes parrainés. Cette mise en relation se fait sur la base d'un volontariat réciproque. Les rencontres peuvent se faire en présentiel, en individuel ou collectif, en RDV à la Mission Locale, dans une entreprise ou encore en distanciel.

En 2023, nous avons travaillé en partenariat avec 8 parrains/marraines provenant d'horizons différents (secteur tertiaire, chef d'entreprise, commercial, consultant, service public).

30 jeunes ont été parrainés en 2023 dont 18 sont entrés en situation dont :

- 10 en emploi
- 5 en contrats en alternance
- 3 entrés en formation

12 jeunes sont encore en suivi.

Un temps fort a été organisé autour du parrainage le 22 juin 2023, à la Mission Locale INNOVAM, en réponse à la concertation jeunesse initiée par la ville de Cachan. Cette action a permis de promouvoir le dispositif et d'enrichir notre structure de nouveaux parrains et marraines.

À noter que ce dispositif est entièrement porté par la Mission Locale qui ne dispose plus de financement du Conseil Régional d'Île de France.

Les espaces de recherche d'emploi

La Mission Locale propose 5 demi-journées par semaine de recherche d'emploi encadrées par un conseiller pour multiplier les démarches avec le jeune et lui faire découvrir des opportunités d'emploi.

4 espaces de recherche d'emploi ont lieu au siège à Cachan, 1 sur notre antenne au Kremlin Bicêtre où nous accompagnons les jeunes sur :

- Leurs outils de recherche d'emploi, CV et lettres,
- La proposition d'offres d'emploi partenaires,
- Leur inscription à France Travail,
- L'aide à la prise en charge des outils numériques,
- L'organisation de leurs recherches.



En 2023, nous avons réalisé 185 ateliers pour 679 participations. Le nombre de participations est en hausse de 19% par rapport à 2022.

NOTRE PARTENARIAT AVEC FRANCE TRAVAIL

L'inscription des demandeurs d'emploi

En 2023, nous avons intensifié l'inscription des jeunes sur la liste demandeurs d'emploi.

L'objectif :

- Faire valoir les droits des jeunes indemnisables,
- Les mobiliser et les rendre davantage autonomes dans leurs démarches d'accès à l'emploi,
- Favoriser leur entrée en formation,
- Assurer leur accompagnement dans le cadre de la délégation de suivi.

En 2023, 21 sessions d'ateliers "Inscription France Travail" ont été organisées et 264 jeunes ont été accompagnés dans le cadre de leurs inscriptions soit 27% de plus qu'en 2022.

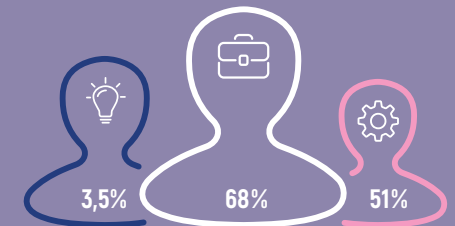


La co-traitance

En partenariat avec France Travail, la Mission Locale met en oeuvre le suivi du PPAE (Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi) pour des jeunes demandeurs d'emploi dont l'accès ou le retour à l'emploi va de pair avec la résolution de diverses difficultés sociales, personnelles ou de santé.

47,5% orientés par l'agence de Villejuif

52,5% orientés par l'agence de Cachan



des jeunes abandonnent le suivi dans le cadre de la co-traitance

de sorties réalisées par la Mission Locale pour reprise d'emploi

de sorties "automatiques" pour radiation et limite d'âge

LES ACTIONS PARTENARIALES AVEC LES VILLES

Job Dating et sessions de recrutement avec le PIJ du Kremlin Bicêtre

11 sessions de recrutement ont été organisées pour l'enseigne BURGER KING située au Centre Commercial OKABE, en amont de son ouverture, reportée début 2024 : recrutement en alternance, en emploi direct ou par l'intermédiaire d'une POEI, via France Travail.
54 jeunes orientés par la Mission Locale.



Un 13^{ème} job Dating a été organisé pour l'enseigne AUCHAN, principalement destiné à des jeunes en recherche d'emploi ou d'alternance.
39 jeunes orientés par la Mission Locale.

Mission d'information au lycée Darius Milhaud

Auprès des classes de BTS SP3S pour :

- Sensibiliser les jeunes au travail partenarial en réseau,
- Présenter les personnes et structures ressources locales,
- Sensibiliser les jeunes au service civique.

L'expertise de la Mission locale au service des partenaires pour un accompagnement adapté des jeunes Kremlinois :

Des réunions partenariales bimestrielles ont lieu entre le PIJ, la Mission Locale et le club de prévention AEF 93-94 pour échanger sur des situations de jeunes.

La Mission Locale membre du collège des Associations d'insertion de la ville

Participation aux Conseils d'Administration et à la Commission Bimestrielle d'attribution des Chèques d'Accompagnement Personnalisé du CCAS de la ville du Kremlin-Bicêtre.

Forum pour la santé mentale et le bien-être des jeunes



Suite à la concertation menée l'année passée avec plus de 350 jeunes cachanais, le sujet de la santé mentale et du bien-être s'est révélé être un sujet de préoccupation majeure. Nous avons participé aux "Rencontres pour le bien-être et la santé mentale des jeunes" en octobre au centre social Lamartine. Ces rencontres ont permis à de nombreux jeunes de discuter avec des professionnels, de s'informer sur les aides possibles et de lever des tabous. Parmi les temps forts : un accueil de collégiens et lycéens à travers des thématiques, des stands en accès libre et un talk-conférence avec l'humoriste Shirley Souagnon.

Forum #Ta parole compte

Dans le prolongement des concertations nous avons également participé au Forum éphémère du 7 octobre, véritable point d'étapes des engagements de la Ville pour sa jeunesse,

et belle occasion de découvrir les premières réalisations issues de cette démarche. Nous avons tenu à cette occasion un stand "Insertion professionnelle" qui nous a permis d'accueillir et de conseiller de nombreux jeunes en recherche de solutions.



Forum des Métiers de demain

Ce forum a eu lieu le 09 mars, dans les locaux de l'École d'Ingénieurs à Cachan.

Une cinquantaine d'exposants étaient présents (entreprises, centres de formation, associations...), pour accueillir et renseigner les jeunes sur les métiers existants, notamment ceux en tension (commerce, santé, social ou encore sécurité), et les conseiller dans leur orientation.

Cette journée a aussi été l'occasion d'échanger avec les partenaires et les élus de la ville, pour mieux accompagner les jeunes, dans le souci de continuer à améliorer notre approche.

Forum Avenir de Gentilly



Organisé par le Point Information Jeunesse, le 17 mai, ce Forum a été l'occasion de renouer des liens forts et nécessaires avec le PIJ de la ville de Gentilly.

Une collaboration constructive en devenir : La Conciergerie

Elle est implantée dans le quartier Alexandre Dumas, et propose différents ateliers ouverts aux familles afin de favoriser le lien social, ainsi que des actions en faveur de l'emploi et de la formation. Il s'agit également d'un point relais d'information des structures envers les habitants. La Mission Locale est partie prenante de ce nouveau partenariat.

Inauguration de la Mairie annexe

Nous étions présents lors de l'inauguration de la Mairie annexe et de France Services dans le quartier Alexandre Dumas. France Services est un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu, aux principaux organismes de services publics.



Un partenariat renforcé avec la M2IE

Nous travaillons en étroite collaboration avec la M2IE sur les événements emploi organisés par la ville.

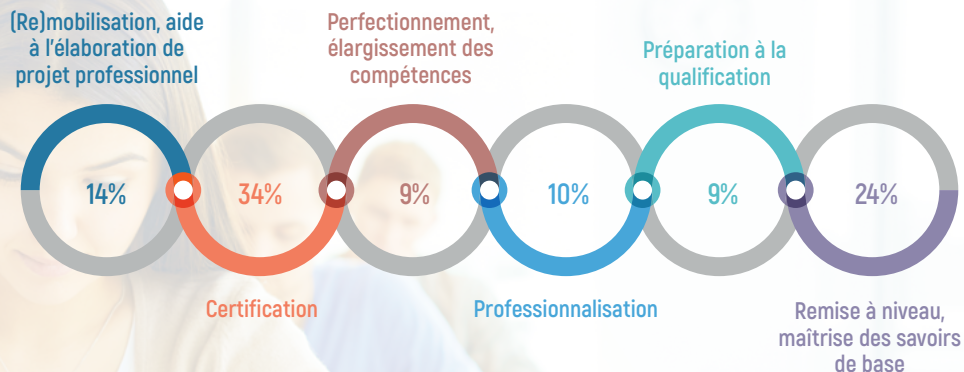
Nous avons mobilisé les jeunes accompagnés par la Mission Locale autour de 8 rendez-vous emploi sur l'année.

Cette collaboration se voit renforcée en 2024 par une permanence de la Mission Locale dans les locaux de la M2IE.



LA FORMATION

366 entrées en formation



L'obligation de formation

Depuis la publication de la Loi du 26 juillet 2019 de l'obligation de formation pour les jeunes de 16 à 18 ans, la Mission Locale s'est mobilisée avec les acteurs de l'Éducation Nationale, les CIO, les établissements scolaires, la MLDS, pour une alliance éducative avec l'école pour lutter contre le décrochage des jeunes mineurs.

Ainsi, la Mission Locale s'inscrit dans une démarche coordonnée de prévention de lutte contre le décrochage avec l'ensemble des structures partenaires concernées pour réduire le nombre de décrocheurs. La Mission Locale est chargée d'assurer le respect de cette obligation de formation.



315 mineurs accompagnés

- 4 entrés en emploi
- 10 entrés en formation
- 75 rescolarisés
- 2 en service civique
- 12 en alternance
- 19 autres situations

Le Parcours d'Orientation Professionnelle

Le Parcours d'orientation professionnelle permet d'accompagner le public de la Mission Locale sur l'élaboration ou la confirmation d'un projet professionnel, en tenant compte de la faisabilité de ce dernier et en anticipant plusieurs pistes possibles (plan A, plan B...).

Cet accompagnement peut s'effectuer en atelier collectif ou en rendez-vous individuel selon les disponibilités des jeunes accompagnés, sur une moyenne de trois rendez-vous d'une heure et demie.

Le travail effectué permet aux bénéficiaires :

- d'apprendre à mieux se connaître (compétences, aspirations, traits de personnalité, valeurs, goûts...),
- découvrir plusieurs environnements de travail et repérer dans lesquels ils se verraient évoluer,
- découvrir des métiers auxquels ils n'auraient pas pensé.

Après avoir pris le temps de lire les fiches métiers qui l'intéressent, le jeune :

- repère les éléments qui lui plairaient le plus, le moins, les freins qu'il pourrait rencontrer, ses points forts...
- regarde des vidéos de témoignage de professionnels qui parlent de leur métier,
- effectue des enquêtes métiers auprès de professionnels,
- effectue au moins un stage d'une semaine minimum (deux mois maximum).

Une fois ce parcours effectué le jeune a une idée plus précise de ce qu'il aimerait faire et peut entrer en action pour réaliser son projet.

- « Cela m'a réellement aidé, boosté et donné la force d'aller où je voulais » **Nour**
- « Très sympa et convivial ! C'était du bonheur de travailler en groupe » **Hary**
- « Le POP peut beaucoup aider quelqu'un qui ne sait pas quoi faire » **Nicolas**

i

6 sessions d'ateliers collectifs de 35h sont organisées par an, entre septembre et juin

**86 parcours dont :
35 en atelier collectif
51 en parcours individuel**



LES DISPOSITIFS

▶ Le PACEA

Le Parcours d'accompagnement contractualisé vers l'emploi et l'autonomie favorise la progression du jeune vers l'autonomie sur les questions de santé, logement, mobilité et citoyenneté.

Cet accompagnement renforcé permet aux jeunes d'élaborer un projet professionnel, afin d'accéder à l'emploi.

i

426 contrats ont été signés
soit + 42% par rapport à 2022

184 837€ d'allocations PACEA ont été versées à 426 jeunes
soit moyenne de 433€ par jeune.

▶ Le PIAL (Parcours d'Intégration par l'Acquisition de la Langue française)

7 jeunes ont intégré le PIAL en 2023.

Ce dispositif permet à des jeunes d'origine étrangère hors Union européenne de bénéficier de cours de Français couplés à une aide financière afin de faciliter leur accès à la formation et à l'emploi.

▶ Le PRIJ (Plan d'insertion pour la jeunesse des quartiers prioritaires)

À Cachan : Nous travaillons en étroite collaboration avec le référent du PRIJ. Ce dispositif repose sur une méthode volontariste, fondée sur la coopération de tous les acteurs de terrain. Elle vise à offrir aux jeunes des opportunités concrètes d'emploi, de formations et d'accès à des services de soutien psycho-social. De nombreux jeunes ont été orientés par le PRIJ à la Mission Locale. La fluidité très efficace avec laquelle nous fonctionnons permet de réduire les risques de marginalisation et d'exclusion sociale.

À Villejuif : L'objectif de ce dispositif vise à renforcer les collaborations des différentes structures sur la ville afin de répondre au mieux aux difficultés rencontrées par les jeunes qui échappent aux dispositifs institutionnels. La démarche de "l'aller vers" permet le repérage des jeunes, d'établir la confiance et la communication.

Fort d'un collectif multi-partenarial avec une approche globale des situations des jeunes, le dispositif prend en compte les besoins des jeunes en adaptant de façon personnalisée les modalités d'accompagnement. La Mission locale INNOVAM, de par son expertise, est un acteur incontournable de ce dispositif.

La Mission locale au service des jeunes issus de l'immigration, bénéficiaires de la protection internationale

La migration internationale, du fait des bouleversements géopolitiques, représente pour les jeunes le champ des possibles, pour accéder à une vie meilleure, poursuivre des études, avoir des projets professionnels, un projet de vie, et ce dans la liberté, la dignité et la sécurité.

Ainsi, l'OFII et les ministères du Travail et du Logement, ont mis en place le programme Accompagnement Global et Individualisé des Réfugiés (AGIR), pour renforcer le soutien vers l'emploi, l'accès aux droits et au logement.

Le Val de Marne est le 1er département francilien à mettre en place ce dispositif en 2023.

L'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII) constitue le point d'entrée pour l'orientation des Bénéficiaires de la protection internationale lors de la signature de leur contrat d'intégration républicaine (CIR).

Le groupe SOS est chargé d'assurer la mise en œuvre d'un programme sur 4 ans qui associe l'accompagnement individualisé des BPI (bénéficiaires de la protection internationale) et l'appui à la coordination opérationnelle des acteurs de l'intégration.

L'ambition du programme AGIR est d'accompagner 60% des bénéficiaires vers la formation ou l'emploi et 80% vers le logement.

La Mission Locale a intégré le groupe départemental des référents sur la thématique des ressortissants étrangers.



LES DISPOSITIFS



Le CEJ (Contrat d'Engagement Jeune)



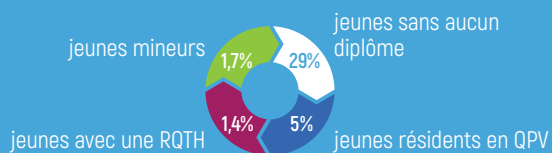
Ce dispositif d'accompagnement renforcé permet à des jeunes NEET (sans emploi, ni stage, ni formation) de bénéficier d'un accompagnement intensif pendant plusieurs mois. Les jeunes signataires s'engagent à effectuer un minimum de 15h de démarches par semaine, et en contrepartie ils peuvent bénéficier d'une allocation financière dont le montant varie selon l'âge (mineur ou majeur) et le foyer fiscal.

i

350 contractualisations
dont 25 CEJ pour les jeunes en rupture soit + 25%

Quelques chiffres

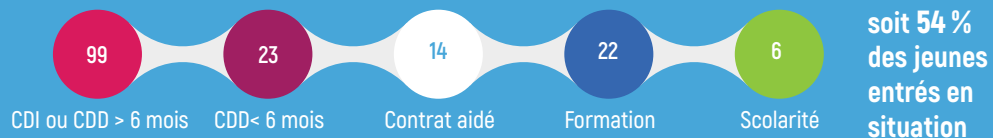
La typologie des jeunes en CEJ :



Durée initiale du dispositif :



Un taux significatif d'accès à l'emploi : 45%



Une offre de service collective permanente et diversifiée

Atelier compétences, identifier ses savoirs :

Permettre au jeune de faire le point sur ses expériences professionnelles et d'identifier le potentiel qu'il en retire.
Mises en lien avec les acquis techniques, opérationnels et les connaissances théoriques



Sorties culturelles :

Exposition de Street art urbain, Musée du Louvre, Musée de l'immigration



Atelier organiser sa recherche d'emploi :

Mise au point sur la notion de marché du travail, les différentes stratégies pour la recherche d'emploi. Identifier des lieux ressources, travailler sur la nécessité d'une organisation : planification des actions, définition d'objectifs atteignables et réalisables, réévaluation des objectifs si nécessaire, points d'étapes réguliers

Atelier simulation d'entretien :

Simulations filmées d'entretiens d'embauche

Espaces de recherche d'emploi
Atelier d'accompagnement à l'inscription demandeur d'emploi à France Travail



Atelier POP :

Élaboration et confirmation du projet professionnel

Atelier entretien, préparer sa communication :

Mettre à jour les étapes de l'entretien (avant/pendant/après). Faire le point sur les notions de communication verbale et non verbale, préparer quelques questions-types de l'entretien au niveau de l'argumentaire

Atelier projet, intérêts et valeurs :

Interroger ses intérêts et ses valeurs professionnelles, les mettre en lien avec le projet afin d'identifier des axes de motivation et des arguments à mettre en avant dans sa lettre ou lors d'un entretien

Avec l'engagement des partenaires

Atelier mobilité avec Wimoov :

Informations sur l'inscription au permis de conduire, mobilité et modes de déplacement, applications mobiles, aides financières.

Atelier La fabrique de l'info animé par des journalistes de l'association Lumières sur l'info :

Education aux médias, éveiller l'esprit critique des jeunes en s'appuyant sur les actualités qui les intéressent, les pièges des « fake news », théories complotistes, présentation du métier de journaliste et comment se fabrique l'information.

Atelier droit du travail animé par le CIDFF :

Apprendre à comprendre sa fiche de paye, les documents à conserver, les différents contrats de travail, les relations professionnelles, la discrimination.

Atelier interactif sur la gestion de budget animé par la banque de France :

Gestion de budget, les comptes bancaires, les moyens de paiement, les arnaques.

4 sessions de formation au diplôme de secourisme (PSC1) avec la Croix Blanche

Atelier préparation mentale du sportif avec Sahia Conseil :

Travail sur les pensées limitantes, les outils du sportif de haut niveau et la préparation mentale du sportif. Mathilde Aschenbrenner, Championne d'Europe MMA, membre de l'Equipe de France, nous a fait l'honneur de sa présence active auprès des jeunes.

Atelier sur les enjeux personnels de l'entrée en emploi par le PAEJ :

Animé par un éducateur et un psychologue. Échanges collectifs sur les freins rencontrés en emploi, l'intégration en entreprise, les relations interpersonnelles ou hiérarchiques. Savoir identifier ses lieux et personnes ressources, ses savoir-être et savoir-faire.

Deux ateliers animés par la compagnie théâtrale les oiseaux de nuit :

Expression verbale et non verbale : Construire une image cohérente de soi entre le verbal et le non verbal, mise en pratique de la communication, mesurer l'impact sur le recruteur en situation d'entretien, identifier ses habitudes de communication non verbales négatives.

Théâtre forum : Mise en scène des différentes expériences en emploi : le rapport à l'autorité, la discrimination, l'utilisation du smartphone, la ponctualité, l'hygiène, la prospection physique et téléphonique.



Focus sur le CEJ-JR

Le Contrat d'Engagement Jeune – Jeune en Rupture est réservé aux jeunes très éloignés de l'emploi rencontrant des freins multiples à leur insertion

Une collaboration étroite et historique avec le CLLAJ de Cachan

Les jeunes signataires du CEJ JR sont tout d'abord repérés et accompagnés par le CLLAJ qui les oriente ensuite vers la Mission Locale pour étudier l'opportunité et la faisabilité de contractualiser un CEJ JR.

Ce dispositif permet à des jeunes en rupture, souvent sans hébergement, de bénéficier d'un double accompagnement par le CLLAJ et la Mission Locale afin de résoudre les freins périphériques : accès aux droits, démarches administratives en lien avec le logement, la santé, les impôts, le budget...

Ce travail social est souvent réalisé par le CLLAJ alors que la partie professionnelle relève davantage de la Mission Locale. Dans les faits, notre habitude de travailler ensemble nous permet d'investir chacun de ces deux champs au bénéfice du demandeur qui trouve ainsi plus rapidement et efficacement une réponse. Enfin, soulignons l'importance de l'interlocuteur dédié du SIAO qui se consacre aux jeunes en CEJ JR et le formidable travail d'accompagnement social réalisé par les deux interlocuteurs CEJ JR du CLLAJ Val de Bièvre.



En 2023, 23 CEJ JR ont été contractualisés avec le CLLAJ et 2 avec ASPHALTE

Les événements nationaux

La Mission Locale INNOVAM était présente aux :

- 1 an du CEJ qui a eu lieu le 31 mars à l'Usine Té à Saint-Denis,
- Séminaire national sur le volet jeunes en rupture du Contrat d'engagement jeune, le 19 septembre au Ministère des solidarités et des familles,
- Journée ASP – DRIETS – BMSIML – UNML – ARML
Nous étions présents pour cette journée qui se déroule maintenant tous les ans. Cette rencontre est primordiale puisqu'elle permet à tous les acteurs institutionnels du CEJ et du PACEA de se rencontrer et de répondre aux questions que se posent les conseillers dans leurs structures respectives et principalement les questions liées au traitement des demandes d'allocations par l'ASP.



LES DISPOSITIFS



► La mobilité européenne et internationale

Des jeunes diplômés ou non, issus des 10 missions locales du Val de Marne (et de 2 missions locales du nord Essonne, sont informés et accompagnés sur des programmes de Mobilité Européenne et Internationale.

Ils peuvent notamment effectuer un stage professionnel et linguistique de 12 semaines, en Irlande, en Allemagne, à Malte, en Slovénie, et depuis peu en République Tchèque, soutenus par des bourses ERASMUS+ pour accéder aux compétences linguistiques en anglais ou en allemand, recherchées dans de nombreux secteurs d'activités économiques.

Des jeunes en Contrat d'Engagement Jeunes, ont pu également bénéficier d'un séjour d'1 à 3 mois, dans le cadre d'une première immersion linguistique et professionnelle à l'étranger, dans l'objectif de renforcer aussi leur inclusion sociale.

Une expérience de vie avec un impact sur le parcours des jeunes qui favorise leur accès à l'emploi, à l'alternance ou à la formation à leur retour.

Chaque jeune Erasmus+, bénéficie d'une période de formation linguistique et culturelle en amont de leur séjour, de 4 semaines, réalisée chez IDC formation, dans le but d'optimiser leurs capacités de communication avec les professionnels sur leur lieu de stage en entreprise, et ainsi de progresser davantage.

Les candidats à la mobilité, après avoir été repérés, sont sélectionnés par les référents mobilité des Missions Locales réunis en commission bimestrielle.

Il sont ensuite suivis tout au long de leur parcours de mobilité par la coordinatrice Mobilité

du Pôle Européen Départemental de la Mission Locale Bords de Marne.

À leur retour, ils participent durant 2 semaines, à un temps dédié au retour d'expérience, à la complétude de leur europass et à une évaluation de leur niveau linguistique, avec possibilité de passer le toieac.

Des résultats significatifs :



20 jeunes ont été orientés sur le référent mobilité d'Innovam

- 4 jeunes ont effectué un séjour érasmus+ (à Malte et en Slovénie)
- 2 jeunes sont pressentis pour un séjour au pair
- 2 jeunes souhaitent effectuer un volontariat à l'international
- 6 ont reporté leur séjour pour des raisons financières, ou envisagent de partir à la fin de leur formation ou contrat en alternance, pour perfectionner leur niveau linguistique et optimiser leur recherche d'emploi.

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

L'accompagnement social, indissociable d'une insertion professionnelle réussie, fait partie de l'ADN des Missions Locales depuis leur création en 1982. Son importance a été réaffirmée à chaque dispositif porté par l'État : auparavant TRACE, CIVIS, Garantie jeunes, PACEA, puis Contrat d'engagement jeune (CEJ) et sa déclinaison pour les jeunes en rupture (CEJ-JR).

L'accompagnement social, surtout lorsque la personne est éloignée des institutions et/ou pas ou peu autonome nécessite des rendez-vous longs et est donc très énergivore aussi bien en terme de temps accordé que de charge émotionnelle. Souvent, nous entrons dans l'intimité des gens dès lors que nous les accompagnons dans leurs démarches administratives et difficultés personnelles.

Cet accompagnement implique de créer des partenariats forts sur toutes les thématiques abordées : droit au séjour, famille, logement, santé, ressources, justice, handicap...

Mais au-delà des aspects techniques et administratifs, la Mission Locale doit permettre à l'ensemble des jeunes accompagnés de reprendre confiance en eux. C'est pourquoi, nous proposons également de nombreux ateliers de coaching, d'information sur ces thématiques de la vie quotidienne pour les informer, les former afin qu'ils deviennent progressivement acteurs de leur propre parcours.

Le logement des jeunes

L'île de France concentre les difficultés et les jeunes sont toujours les premiers touchés, depuis de nombreuses années.

Nous accueillons principalement des jeunes non qualifiés donc souvent précaires, issus de milieux modestes, parfois isolés qui ne peuvent donc compter sur leur famille ou proches.

Arriver au logement autonome lorsqu'on est précaire, mal informé, peu à l'aise avec les démarches administratives est inaccessible, quand il est déjà un parcours du combattant pour un jeune en CDI avec un garant familial. Obtenir une place en résidence jeune actif ou

résidence étudiante prend des mois lorsqu'on n'est pas prioritaire. Et le 115 numéro des sans-abris reste toujours désespérément saturé.

Selon le dernier rapport de la Fondation Abbé Pierre de février 2024 : "Aujourd'hui, en France, une personne sur cinq âgée de 18 et 29 ans vit sous le seuil de pauvreté et de nombreux jeunes précaires ou étudiants sont touchés de plein fouet par la crise du logement".

La Mission Locale continue néanmoins à accompagner les jeunes vers l'hébergement temporaire ou le logement, épaulée par le CLLAJ Val de Bièvre, notre partenaire historique.

Des résultats moindres par rapport aux besoins :

- **112 orientations de la Mission Locale vers le CLLAJ**
- **Les demandes SIAO :**
45 demandes de ménages (dont 2 mamans isolées avec enfant et 2 couples avec enfant)
13 ménages avec au moins 1 CDI, 16 en CDD ou intérim
- **35 entrées en résidence dont :**



Les aides financières

Les chèques mobilité

Les jeunes suivis par la Mission Locale, engagés dans un parcours d'insertion peuvent bénéficier de chèques mobilité du Conseil Régional d'Île de France, afin de financer l'achat de titres de transports.

D'une valeur faciale de 4€ et 8€, ces chèques sont attribués aux jeunes en fonction du besoin de mobilité (entretien d'embauche, 1er mois d'emploi ou de formation, stage, démarches administratives...)



971 aides à la mobilité ont été attribuées pour un total de 71 064 €

Les tickets service

Depuis 2020, la Mission Locale a mis en place des remises de tickets services sur ses fonds propres afin de répondre à l'urgence alimentaire des jeunes mais aussi aux soins d'hygiène et/ou vestimentaires.



Ainsi, 16 350 € ont été remis en 2023 pour 159 jeunes

▶ Les jeunes sous main de justice

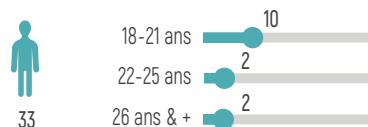
Par rapport à l'année dernière, les données chiffrées paraissent très différentes. En effet, les jeunes orientés par le centre de détention de Villejuif étaient considérés comme provenant du Milieu fermé, puisqu'ils étaient en QPA. La fermeture du QPA et sa transformation en QSL, a pour conséquence le passage de ces jeunes en JSMJ milieu ouvert, d'où l'explosion des chiffres du Milieu ouvert.

133 jeunes repérés sous-main de justice en 2023

103 jeunes du milieu ouvert

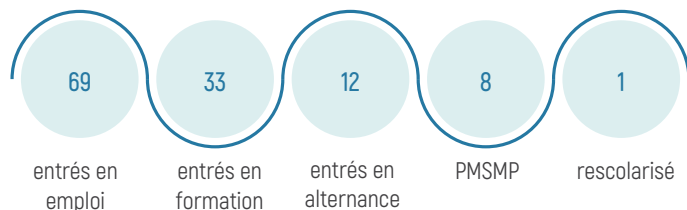


33 jeunes du milieu fermé



Situations en cours de dispositif

Certains jeunes ont eu plusieurs situations pendant la durée du parcours cette année



Soit 75 jeunes ont eu un accès à une solution d'insertion

Fidèles à nos missions de prévention de la délinquance, nous travaillons en étroite collaboration avec les acteurs locaux tels que les SPIP de milieu ouvert et fermé de Villejuif et Créteil, les UEMO mais également avec les clubs de prévention et diverses associations mandatées par la Justice pour prendre en charge les jeunes en conflit avec la loi.

Identifier ces jeunes, les accompagner, les aider sont des missions importantes mais de plus en plus chronophage.

L'échec de la répression pénale des jeunes

délinquants est aujourd'hui une réalité bien documentée.

Depuis de nombreuses années, nous constatons, que malgré les efforts déployés pour sanctionner les comportements délinquants, cette approche répressive n'a pas les effets escomptés et peut même aggraver la situation.

En effet la répression pénale conduit à une stigmatisation accrue des jeunes, les marginalisant davantage et les poussant parfois vers des comportements délinquants plus graves. Au lieu de favoriser leur réadaptation, la répression pénale contribue souvent à perpétuer un cycle de délinquance.

Par exemple, nombre de jeunes, sortant de détention, ou finissant leur peine sur un Quartier de semi-liberté, ont des problèmes administratifs qui entravent leur réinsertion (perte de papiers d'identité, titres de séjour périmés, clôture de leurs comptes en banque, Perte de leur téléphone, de tous leurs codes d'accès aux différentes plates-formes administratives, transfert de dossiers CPAM.

Nous constatons des situations ubuesques de jeunes totalement englués dans des problèmes administratifs et par là même

incapables de respecter leurs obligations d'emploi et de formation. Nous pourrions décliner les entraves qui se cumulent à l'infini : problème de logement à cause des interdictions de territoire, problème financier à cause d'amendes exorbitantes, casiers entachés qui empêchent d'accéder à de nombreux emplois, problèmes de santé mentale non traités...

Peu de choses facilitent le travail de réinsertion pourtant seule solution pour endiguer la récurrence.

Convaincus que l'insertion sociale et professionnelle est un levier incontournable pour envisager une sortie de la délinquance, nous remercions pour leur aide tous les partenaires que nous avons réunis au fil des années autour des jeunes sous-main de justice, et qui sans relâche agissent pour construire avec les jeunes des projets d'insertion adaptés aux potentialités et aux besoins de chacun.

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

▶ La santé, le Handicap

L'espace d'accueil et d'écoute

La psychologie clinique de la Mission Locale a poursuivi ses permanences hebdomadaires pour les jeunes en situation de mal-être ou de souffrance psychologique.



103 jeunes ont été mis en contact en 2023
dont 78 nouveaux (+ 32% par rapport à 2022)



Répartition des jeunes reçus en fonction des problématiques exprimées et/ou rencontrées :

Vécu douloureux face à une situation sociale et/ou familiale	7
Psychotraumatisme	5
Stress / Anxiété / phobie	3
Mal-être / Tristesse / Dépression	3
Sentiment d'être perdu, de ne plus savoir	6
Consommation de substances psychoactives / addiction	1
Blocages dans l'accès à une vie adulte	6
Des préoccupations sociales	3
Omniprésence d'un parent face auquel difficulté de prendre place	7
Sur demande du conseiller	9
Gestion des émotions, des relations sociales	4
Sur demande du jeune	2
Problématiques de Handicap reconnu ou non	17
Relève de soins	5



Prestations d'appui spécifiques

L'augmentation des jeunes en souffrance mentale se traduit aussi par une augmentation des prescriptions PAS (Prestations d'Appui Spécifiques financées par l'Agefiph) pour des diagnostics approfondis auprès d'acteurs de la santé psychique.

L'intervention de la psychologue clinicienne a permis aussi une meilleure appropriation de ce dispositif.

En 2023, **7 jeunes** ont été orientés vers cette prestation.

Santé Mentale

La Mission Locale a tenu un stand et participé au Forum de la santé mentale organisé par la ville de Cachan, l'occasion de présenter nos actions et échanger avec le public.



CPAM

Une convention a été signée avec la CPAM pour faciliter la prise de rendez-vous médical des jeunes via Doctolib et ainsi promouvoir l'examen de santé.

Confiance en soi

Notre partenariat avec AERA/PAEJ dans le cadre de l'atelier "Enjeux de l'entrée dans la vie active" s'est poursuivi en 2023, cet atelier permet de pouvoir échanger avec les jeunes sur leurs expériences professionnelles, d'aborder la santé au travail, d'identifier des lieux ressources et de leur donner quelques notions sur la gestion du stress, l'importance du sommeil...

Participation au Forum Emploi Handicap de Villejuif

La Mission Locale était présente le 4 décembre aux côtés d'autres partenaires (Cap Emploi, Vivre, Etape, Niaque association) et a permis de nombreux échanges avec le public sous la forme de questions réponses.



Participation au tournage de capsules vidéo « Apprenons à signer en Mission Locale » avec l'ARML

Plusieurs courtes vidéos ont été élaborées avec les référents handicap de différentes missions locales afin d'avoir quelques notions de la langue des signes et ainsi pouvoir accueillir les jeunes en situation de handicap auditif.

Réunions départementales et via l'ARML

Une veille de la référence handicap est entretenue par la participation active aux réunions départementales des référents handicap et les réunions partenariales organisés par l'ARML. Chaque mois des rencontres sont organisées avec des entreprises sensibilisées au handicap, et /ou des prestataires.

La présence à tour de rôles des référents handicap en équipe technique MDPH et maintenant sur le dispositif emploi accompagné contribue à un meilleur montage des dossiers et des orientations.

LA VIE DE L'ASSOCIATION

► La démarche de labellisation

L'Union Nationale des Missions Locales a décidé d'engager le réseau des Missions Locales dans une démarche de labellisation. Cette démarche vise à inscrire le réseau (436 Missions Locales, 15 ARML et l'UNML) dans une démarche d'amélioration continue répondant aux attentes des jeunes, des entreprises, mais aussi de ses partenaires financeurs et opérationnels. Elle porte l'ambition du réseau d'un service public territorialisé de l'accompagnement des jeunes vers l'emploi et l'autonomie, performant, cohérent à l'échelle nationale, ancré dans la réalité sociale et économique des territoires, et à l'écoute des besoins des jeunes.



Les objectifs

La mise en œuvre de ce label vise à formaliser le processus d'amélioration continue de la qualité des services rendus aux jeunes au sein des Missions Locales et de garantir la conformité des prestations délivrées et l'égalité de traitement des demandes.

La démarche poursuit trois objectifs

- L'identification de l'action spécifique et innovante des Missions Locales avec les jeunes et les partenaires dans les territoires, dont les entreprises ;
- La garantie donnée aux financeurs et aux jeunes de la qualité et de la conformité de cette pratique commune et partagée par le réseau, s'appuyant sur un référentiel commun ;
- La valorisation de cette pratique, au sein du réseau national comme auprès des jeunes, des partenaires et des financeurs.

L'obtention du label s'appuie sur un audit réalisé par un auditeur du réseau

L'auditeur évalue comment les attendus du référentiel sont mis en œuvre localement, en cohérence avec le contexte territorial de la Mission Locale. Il s'appuie sur les critères d'évaluation qualitative et éléments de preuve définis.

Le label est décerné par la Commission nationale de labellisation, composée de représentants du réseau et de partenaires, sur la base du rapport d'audit de l'auditeur.

Dans le cadre de la démarche de labellisation du réseau des Missions Locales, deux questionnaires ont été élaborés en concertation avec l'ensemble du réseau pour recueillir le niveau de satisfaction des jeunes accueillis en Missions Locales et des entreprises partenaires.

Voici une extraction issue du questionnaire adressé aux jeunes de la Mission Locale Innovam :

	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
Concernant l'accompagnement que vous propose la Mission Locale (ML) :		
La ML m'accompagne dans la construction de mon projet	14%	76%
La ML m'informe sur les formations en lien avec mon projet	23%	65%
Les ateliers et activités proposés par la ML m'ont été utiles	26%	52%
La ML m'accompagne pour trouver des solutions par moi-même	27%	65%
L'accompagnement de la ML est utile pour ma recherche d'emploi/de formation	19%	70%
Avec la ML, je suis bien préparé pour rencontrer des employeurs	31%	45%
La ML me propose des offres d'emploi en lien avec mes besoins	24%	55%
Grâce à la ML, je peux rencontrer des employeurs	23%	48%
La ML m'accompagne dans mes démarches quotidiennes	17%	65%
La ML m'aide à trouver des solutions pour résoudre mes problèmes	17%	52%
Concernant votre relation avec votre conseiller :		
Mon conseiller comprend ma situation et répond à mes besoins	14%	79%
Mon conseiller me soutient et m'encourage	16%	77%
Je me sens en confiance avec mon conseiller	17%	77%
Mon conseiller sait m'orienter vers le bon interlocuteur	18%	73%
Je peux joindre facilement mon conseiller	20%	73%
Concernant votre participation à la vie de la ML, êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ?		
La ML me permet de rencontrer d'autres jeunes	29%	33%
La ML me demande mon avis sur les activités qu'elle me propose	24%	55%
Je peux participer/ou monter des projets à la ML	23%	41%
Globalement, êtes-vous satisfait des services rendus par votre ML ?	23%	75%
Recommanderiez-vous à vos amis d'aller à la ML ?	12%	87%

LA VIE DE L'ASSOCIATION

Le projet déménagement de la Mission Locale

En raison du vieillissement de nos locaux et d'espaces peu adaptés à nos activités, la Mission Locale a pour projet le déménagement de son siège afin de poursuivre l'accueil et l'accompagnement des jeunes du territoire dans des conditions optimales, et d'assurer de meilleures conditions de travail pour les salariés.



Grâce à l'engagement des cinq villes et au soutien de l'EPT 12, que nous remercions, les nouveaux locaux situés à Cachan, rassembleront début 2025, dans un même lieu, le siège de la Mission Locale ainsi que l'antenne du Kremlin Bicêtre.

France Travail et la Mission Locale au sein du Réseau pour l'emploi

France Travail a remplacé Pôle Emploi dans le cadre du projet de loi pour le plein emploi adopté en novembre 2023.

Il s'agit d'un vaste chantier qui vise à une transformation et une refonte des acteurs de l'écosystème de l'emploi prévu pour janvier 2025 :

- Création d'un réseau pour l'emploi, réunissant France Travail, l'État, les collectivités locales, le Conseil Départemental, les Missions Locales et Cap Emploi avec la mise en place d'activités partagées avec un système d'information commun,
- Inscription systématique à France Travail pour les jeunes, qui sollicitent un accompagnement auprès des Missions Locales, et les personnes en situation de handicap.

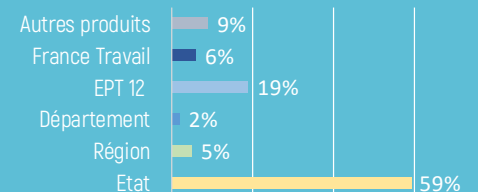
L'objectif est de renforcer et d'améliorer l'accompagnement des demandeurs d'emploi afin d'atteindre le plein emploi, et réduire ainsi le taux de chômage à 5%.

Ainsi, un contrat d'engagement unique pour les demandeurs d'emploi et les allocataires du RSA sera mis en place avec un niveau d'intensité de l'accompagnement requis : 15 heures d'activité obligatoires chaque semaine.

Les éléments financiers

Les comptes annuels 2023

N°	COMPTES DE PRODUITS	2023	N°	COMPTES DE CHARGES	
74	Subvention de l'État	1 079 717	60	Achats	10 624
74	Conseil Régional	123 489	61	Services extérieurs	30 406
74	Conseil Départemental	28 170	62	Autres services	41 162
74	Direction Rég. France Travail	97 438	63	Impôts et taxes	79 056
74	EPT 12 (subv. fonct ^l villes & act ^o)	337 750	64	Charges de personnel	1 213 738
74	Subv ^o Taxe d'apprentissage	12 941	65	Aut. charges de gest. cour.	56 275
758	Autres produits d'exploitat ^o	8 394	67	Charges exceptionnelles	
768	Autres produits financiers	2 563	68	Dotat ^o , amort ^t , provisions	105 533
77	Produits exceptionnels	224			
78	Utilisation des fonds dédiés	12 935			
79	Rep.s/amort. prov, transf. charg.	122 640			
TOTAL		1 826 261	TOTAL		1 536 793
RESULTAT DE L'EXERCICE		289 466			



Le budget prévisionnel 2024

N°	COMPTES DE CHARGES	N°	COMPTES DE PRODUITS		
60	Achats	14 950	74	Subventions de l'État	1 003 105
61	Services extérieurs	23 060	74	Conseil Régional	85 800
62	Autres services	45 592	74	Conseil Départemental	28 170
63	Impôts et taxes	96 281	74	EPT 12 Grand Orly Seine Bièvre	330 750
64	Charges de personnel	1 239 629	74	Direction régionale France Travail	94 241
65	Autres charges de gest ^o courante	54 585		Apport de biens et services	84 483
67	Charges exceptionnelles	64 001		C. Régional - aide à la mobilité	64 001
68	Dotation, amortissement, provision	75 969	75	Autres produits	8 000
	Apport de biens et services	84 483			
TOTAL		1 698 550	TOTAL		1 698 550

La direction

Fatiha OUAKLI | Directrice

Le pôle administratif

Fabienne DELORME | Assistante financière

Jenny OUERGHI | Responsable RH

Le pôle accueil

Redha BOULKRINAT | Chargé d'accueil au siège

Edwin CLAIRE | Chargé d'accueil au siège

Nathalie MARECHAL | Chargée d'accueil à l'antenne

Le pôle emploi

Alexandre BOURDOULOUS | Coordinateur du Service Emploi

Hélène MORTAZA | Conseillère et référente emploi et parrainage

Le pôle accompagnement

Oriane BENAND | Chargée de projet et conseillère, référente emploi, Justice et Cachan

Hayet BENDECHACHE | Conseillère

Ingrid CAMALET | Conseillère et référente CEJ

Marguerite CHALVIDAN | Conseillère, référente Formation

Delphine CRAYSSAC | Conseillère et référente POP

Christine GUIFFAULT | Responsable d'antenne, référente Mobilité et Kremlin-Bicêtre

Valérie LEFRERE | Conseillère et référente Santé

Stéphane LEMAIRE | Conseiller et référent Orientation

Marie-Laure LIMOUZA | Conseillère

Céline LOUESSARD | Conseillère, référente Formation

Dorothée LULIC | Coordinatrice CEJ, PACEA, référente Villejuif

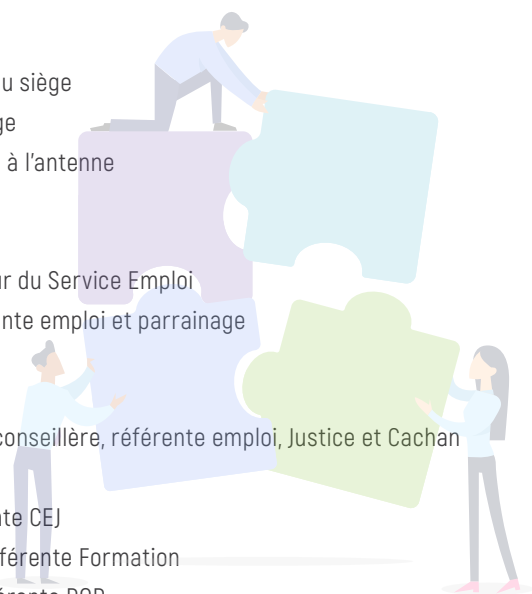
Cédric MAIGNAN | Responsable de secteur et conseiller

Marjorie ROME | Conseillère et référente CEJ

i

21 salariés

17 salariés au siège, 4 à l'antenne

**Collège des élus**

Président | Monsieur Ulysse LESAFRE - Conseiller municipal de la ville d'Arcueil

Trésorière | Madame Mamilla KADRI - Adjointe au Maire de la ville de Villejuif

Secrétaire | Madame Corinne BOCABEILLE - Adjointe au Maire de la ville du Kremlin-Bicêtre

Madame Françoise CARTEAU - Conseillère municipale de la ville de Gentilly

Monsieur Mohammadou GALOKO - Adjoint au Maire de la ville de Cachan

Monsieur Romain MARIA / Madame Marie-Eve PERRU - Conseillers régionaux d'Île de France

Madame Flore MUNCK - Conseillère départementale du Val de Marne

Monsieur Stéphane RABUEL - Pour l'EPT 12

Collège des administrations

Monsieur Abdelkarim REGUIEG - Pour la DRIEETS UD 94

Madame Corinne SIMON - Sous-préfète

Monsieur Valéry HECQUET - Délégué de la Préfète

Monsieur Olivier ACAMPORA - Directeur de France Travail de Cachan

Collège des partenaires économiques et sociaux

Monsieur Hubert RICHARD - Pour la RATP

Monsieur Didier VOT - Pour le Syndicat CGT

Collège des associations et organismes

Mme Caroline RICHARD - Pour l'association ESPOIR CFDJ

Monsieur Olivier MARTIN - Pour l'association VIVRE EMERGENCE

FORMATION ORIENTATION EMPLOI ACCOMPAGNEMENT JEUNESSE



📍 MISSION LOCALE INNOVAM - Siège

1 rue de la Gare 94230 Cachan

☎ 01 41 98 65 00

📍 MISSION LOCALE INNOVAM - Antenne

40 avenue Charles Gide 94270 Le Kremlin-Bicêtre

☎ 01 49 58 43 40

www.missionlocale-innovam.fr

